



Ecole maternelle La Charmille
10 avenue du Stade
33 480 Castelnau de Médoc



Directrice : Marine VARLET
 05 56 58 11 11

E.Mat.CastelnauDeMedoc@ac-bordeaux.fr



Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 8h30-11h30 ; 13h30-16h30
 Ouverture des portes à 8h20 et 13h20



INSCRIPTION :

Le dossier d'inscription est à récupérer et remettre en Mairie.

La Mairie autorise l'inscription. L'école admet les enfants sur la foi des documents suivants :

- ◆ autorisation de la Mairie,
- ◆ certificat de radiation de l'école précédente,
- ◆ livret de famille,
- ◆ carnet de santé avec vaccinations à jour,
- ◆ attestation assurance scolaire.

Pour participer aux activités de l'école :

◆ **Association Parents Elèves Independante Castelnaudaise**

06 73 60 30 34 | apeic33480@gmail.com

◆ **Collectif des Parents d'Elèves de Castelnau**

06 64 31 15 48 | collectifpe.castelnaumedoc@gmail.com



Les enfants sont sous la responsabilité de la Mairie :

→ pendant le temps récréatif et la sieste, ils sont encadrés par les ATSEM.

→ pendant le repas, ils sont encadrés par les ATSEM et 3 agents techniques.

Les repas sont préparés par API Restauration.

www.api-restauration.com

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h30



RESERVATION

La réservation des repas est obligatoire **une semaine à l'avance**, soit le lundi au plus tard pour la semaine suivante. **Elle peut se faire à l'année.**

> Elle se fait en ligne via le « Portail Famille », accessible sur le site internet de la mairie :

www.mairie-castelnau-medoc.fr

→ En cas de défaut de réservation, l'enfant sera tout de même accueilli mais le repas sera facturé à son coût de revient, soit 5,60 €.

→ En cas d'absence, les repas sont facturés sauf présentation d'un certificat médical qui doit être remis dans la boîte aux lettres dédiée à cet effet à l'école avant le 05 du mois suivant.



Retrouvez les menus scolaires sur le site de la mairie rubrique « Vie Pratique », « Enfance et Vie scolaire ».

Retrouvez le règlement intérieur de la pause méridienne en scannant le QR code ci-contre



UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE

◆ **INSCRIPTION** - Pour une première utilisation uniquement

1- **Se connecter sur le Portail** via le site internet de la mairie www.mairie-castelnau-medoc.fr

2- **Créer un Compte Citoyen.**

3- Une fois le compte créé, **s'abonner à l'Espace Famille** à l'aide du Code Abonné renseigné par la mairie.

Pour que votre «Abonnement» prenne effet, vous devez vous déconnecter puis vous reconnecter avec vos identifiants du compte citoyen.

Si vous avez déjà un compte Famille pour un premier enfant scolarisé, l'inscription du deuxième enfant se fera sur le même compte.

◆ **GERER VOTRE DOSSIER DE FAMILLE**

Pour consulter et modifier l'ensemble des données de votre famille, cliquez sur «Espace Famille» puis «Dossier Famille».

◆ **FAIRE UNE DEMANDE DE RESERVATION DE REPAS OU D'ABSENCE**

Deux possibilités :

→ Sur le planning directement

→ Via le formulaire à remplir situé en haut à droite du planning

◆ **CONSULTER VOS FACTURES**

Se rendre dans l'Espace Facturation.

Vous pourrez également régler vos factures en ligne.

Vous pouvez télécharger et consulter la notice explicative du Portail Famille directement sur le site internet de la mairie www.mairie-castelnau-medoc.fr



Accueil
périscolaire

Centre de
Loisirs (CL)



C'est un espace de jeux, de lectures, d'activités éducatives diversifiées et de découvertes, ouvert sur l'environnement, encourageant la participation des enfants. Il est géré par la CdC Médullienne et animé par une équipe de professionnels.



Centre de Loisirs "Les Médulles"

12 bis avenue du Stade

33 480 Castelnau de Médoc



RESPONSABLE STRUCTURE :

Mme LAHAYE : 05 57 71 21 32 – 06 35 15 82 59

lesmedulles@medullienne.fr



HORAIRES ACCUEIL PERISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h- 8h30 ; 16h30 - 19h

Mercredi :

- Journée : 8h30- 17h

- Demi-journée : 8h30-13h30 OU 11h30-17h

- Garderie (gratuite) : 7h-8h30 ; 17h-18h30



VACANCES SCOLAIRES CENTRE DE LOISIRS

- Journée : 8h30- 17h

- Demi-journée : 8h30-13h30 OU 11h30-17h

Garderie (gratuite) : 7h-8h30 ; 17h-18h30



INSCRIPTION ET RESERVATION

→ L'inscription se fait **1 mois à l'avance au plus tôt et 15 jours avant au plus tard** avec un dossier complet, via le Portail Famille ou directement au Centre de Loisirs.

→ Une fois les enfants inscrits, **la réservation** se fait au plus tard **15 jours à l'avance** sur le Portail Famille : www.cdcmedullienne.com

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus de la famille (présentation des avis d'imposition).

PLAN



MAIRIE DE CASTELNAU DE MEDOC

20 rue du Château

33 480 Castelnau de Médoc

Tel. : 05 56 58 21 50 | Fax : 05 56 58 18 10

contact@mairie-castelnau-medoc.fr

www.mairie-castelnau-medoc.fr

www.facebook.com/castelnaumedoc

